



**CONVENTION PORTANT ENGAGEMENT MUTUEL
DANS LE CADRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT
AVEC LES FEDERATIONS HOSPITALIERES.
RAPPORT D'ANALYSE – SUIVI DE LA CONVENTION ANNEE 2
NOVEMBRE 2011**

Auteurs du rapport

Pour l'EHESP Conseil, l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique :
Audrey FAUSTINI, élève directeur d'établissement sanitaire social et médico-social
Olivier OVAGUIMIAN, élève directeur d'hôpital
Aurélie DANILO, élève directeur d'hôpital
Olivier DUMONT, élève MBA Management du Développement Durable - ISG

Pour PG Promotion et le comité de pilotage *Manager le développement durable en établissement de santé* :
Barbara Vernet

LE BAROMETRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, EDITION 2011

Le périmètre de l'étude

Comme en 2010, tous les établissements sanitaires et médico-sociaux relevant des fédérations hospitalières signataires de la convention (FHF, FEHAP, FHP, FNCLCC) ont reçu le questionnaire, soit 6725 structures. L'enquête a été envoyée en début 2011 et les résultats analysés en mars pour une présentation lors du Congrès national « Développement durable en établissement de santé » du 5 avril 2011.

L'organisation de l'étude

Une équipe constituée d'élèves de l'EHESP, pilotée par PGPromotion, a analysé les résultats de l'étude.

Le profil des établissements répondants

498 réponses (dont 458 complètes) ont été reçues dans les temps, soit une augmentation de 64%. Sur les 6 725 établissements destinataires, 2 331 sont des établissements publics, 1 251 des établissements privés et 3 143 des établissements privés non lucratifs. Les établissements répondants sont 212 à s'être déclarés comme établissements, **publics (46%** des réponses), 116 comme établissements **privés (26%)** et 125 comme **privés non lucratif (27%** des réponses), 5 d'entre eux n'ont pas renseigné ce champ.

9,10% des établissements publics destinataires de l'enquête ont répondu, le secteur privé a un taux de réponse à 9,28% et le secteur privé non lucratif a répondu à hauteur de 4% de l'échantillon de départ.

On obtient un taux de retour général de 7,40%, chiffre qu'il faut analyser selon l'activité de l'établissement car 12,4% des établissements sanitaires ont répondu (ce taux permettant d'être plus représentatif du secteur sanitaire global), alors que le médico-social n'a répondu qu'à hauteur de 2,10%. La participation de ces établissements est certes en forte hausse mais encore trop faible.

EN SYNTHÈSE

A quelques exceptions près, les établissements de santé progressent dans tous les critères fixés par la convention. Certes les objectifs ne sont que rarement atteints, mais le mouvement d'ensemble est très encourageant. L'étude montre que le développement durable est considéré comme un élément stratégique de l'établissement, la mise en place d'outils de mesure et de suivi des consommations est de plus en plus effective, le tri et la réduction des déchets sont développés et l'accent est mis sur la formation des personnels.

L'augmentation très sensible du nombre de réponses depuis le lancement du baromètre en 2008 montre que de plus en plus d'établissements s'intéressent et se préoccupent de leur impact à tous les niveaux.

Des marges de progrès existent bien sûr à tous les niveaux mais cette analyse permet également de dresser un tableau positif de la prise en compte du développement durable dans le secteur de la santé. Ces améliorations doivent également être regardées dans un contexte de rigueur budgétaire très forte pour tous les établissements, de tension sur les effectifs et de réforme générale du système de santé qui ne place pas le développement durable au cœur des préoccupations.

La dynamique engagée depuis 2008 par tous les acteurs de cette convention doit être maintenue et soutenue pour continuer à favoriser la transition et aider les établissements à mettre en place des politiques globales de réduction de la consommation de ressources, de protection de l'environnement, de mieux-être au travail et de meilleure intégration à leur environnement économique et social.

SUIVI DES CRITERES DE LA CONVENTION – ANALYSE GLOBALE

En % d'établissements répondant au baromètre du développement durable en établissement de santé ou au tableau des indicateurs de l'éco-responsabilité.

Les données 2009, 2010 et 2011 correspondent aux réponses des établissements au Baromètre du développement durable.

Indicateurs	2009 : point de départ	Réalisation 2010	Objectifs 2011	Réalisation 2011
1- Engagement des établissements de santé dans la démarche de développement durable				
1-1 – Participation au baromètre ou au tableau des indicateurs de l'éco-responsabilité. Le taux 2009 correspondant aux établissements sanitaires publics et privés non lucratifs (FHF et FEHAP) ayant répondu au baromètre.	10%	9,42% sanitaire 0,79% médico-soc	50%	7,40% total 12,4% sanitaire 2,10% médico-soc
2-Management				
2-1- Inscription du DD dans les PE et/ou les contrats de pôles	16%	67%	40%	89%
2-2 Mise en place d'indicateurs de suivi de leurs actions DD	NC	26%	100%	35%
3- Eau				
3-1 Réalisation d'un état des lieux précis de la consommation d'eau et mise en place d'indicateurs de suivi	NC	54%	100%	56%
3-2 Mise en place de politique de réduction de la consommation d'eau par information et sensibilisation du personnel	25%	35%	75%	24%
3-3 Installation d'équipements économiseurs d'eau	38%	34%	75%	40%
4- Energie				
4-1 Mise en place d'indicateurs de suivi et d'actions de réduction de la consommation d'énergie	54%	48%	100%	51%
4-2 Réalisation de bilans et/ou audits énergétiques	NC	28%	50%	31%

5- Déchets				
5-1 Tri sélectif des déchets recyclables	90%	76%	100%	87%
5-2 Mise en place d'au minimum 5 filières de tri et de valorisation (hors filières obligatoires) de déchets recyclables	86%	76%	100%	75%
5-3 Réalisation d'un diagnostic de la gestion des effluents liquides	NC	17%	50%	22%
5-4 Traitement des effluents gazeux	NC	8%	40%	6%
5-5 Utilisation de lessives sans phosphates	NC	48%	100%	54%
6- Transports				
6-1 Achat de véhicules propres et économes, ou éligibles au bonus écologiques	27%	27%	40%	29%
6-2 Mise en place d'un PDE	17%	13%	60%	11%
6-3 Part des agents conducteurs formés à l'éco-conduite	NC	23% (dont en	50%	29% (dont en projet)

		projet)		
7- Politique d'achats				
7-1 Intégration de critères DD dans les appels d'offres	59%	58%	100%	70%
7-2 Intégration de critères DD à tous les niveaux de la procédure d'achat (définition des besoins, conditions d'exécution, présentation des candidatures, critères de choix)	NC	4% pour tous les niveaux du processus / 50% pour au moins une étape du processus d'achat	100%	1,3% pour tous les niveaux du processus / 46 % pour au moins une étape du processus d'achat
7-3 Achats réalisés auprès du secteur protégé ou adapté	NC	52%	50%	58%
7-4 Mise en place d'une stratégie d'achat pour réduire les emballages sur les produits n'intervenant pas dans les actes de soins	17%	14%	100%	24%
7-5 Formation des acheteurs aux achats éco responsables	NC	20%	100%	30%
8- Communication				
8-1 Formation des agents aux enjeux du DD, aux nouveaux comportements pour atteindre les objectifs de la stratégie de l'établissement en matière de DD	NC	77% à au moins 1 des thèmes de formation du baromètre	100%	86,4% (à au moins 1 des thèmes de formation du baromètre)
8-2 Le DD est une thématique de la communication interne	43%	71%	100%	68%
8-3 Eco-conception des actions de communication	NC	30%	100%	38%

SUIVI DES CRITERES DE LA CONVENTION – ANALYSE DETAILLEE

La convention a une durée de 3 ans, 2009-2011, elle précise les objectifs à atteindre à cette échéance, avec un palier intermédiaire pour 2010.

Indicateurs : 2009 2010 2011

1- Engagement des établissements de santé dans la démarche de développement durable

Participation au baromètre ou au tableau des indicateurs de l'éco-responsabilité :

	2009	2010	2011
Objectif	10%	30%	50%
Résultats	10%	9,42% sanitaire 0,79% médico-social	12,4% sanitaire 2,10% médico-social
Nb de réponses	170	279	498 (dont 458 exploitabl

La participation au baromètre a connu une forte progression en 2011 (+64%) même si le taux de retour est encore inférieur aux objectifs. Il convient de prendre en compte le volume absolu de réponses, qui montre une participation en forte hausse.

Près de la moitié (46%) des répondants relèvent du secteur public, l'autre moitié étant partagée entre les établissements privés (26%) et les établissements privés non lucratifs (27%). La part du sanitaire (79%) et du médico-social (17%) reste la même qu'en 2010.

Les établissements qui ont répondu au baromètre sont plutôt des petites structures puisque presque la moitié d'eux compte moins de 100 lits et les trois-quarts moins de 250 lits, que ce soit pour les établissements sanitaires ou médico-sociaux.

Ceci montre bien que le développement durable n'est pas une problématique liée seulement aux établissements les plus importants en termes de nombre de lits.

2-Management

2-1- Inscription du développement durable dans les projets d'établissement et/ou les contrats de pôles

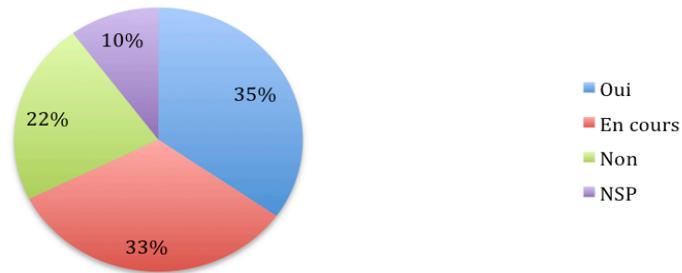
Objectifs	16%	30%	40%
Résultats :	37%	67%	89%

89% des établissements inscrivent le développement durable dans les projets d'établissement ou les contrats de pôles, ce qui est une nette progression par rapport à 2010. Ce taux est largement supérieur aux objectifs fixés au départ (plus de 2 fois plus).

2-2 Mise en place d'indicateurs de suivi de leurs actions développement durable

Objectifs	30%	60%	100%
Résultats :	NC	26%	35%

Avez-vous mis en place des indicateurs de suivi de vos actions de DD ?



La part d'établissements qui mettent en place des indicateurs est en forte progression depuis 2010, elle passe de 26 à 35%, sachant que 33% d'autres structures sont en cours d'élaboration de leurs indicateurs. Le secteur a bien compris l'absolue nécessité de mesurer les actions engagées et d'évaluer les progrès, signe que la démarche de DD se professionnalise et entre dans une phase d'évaluation continue. C'est très encourageant pour la suite, même si la difficulté à trouver le bon indicateur est signalée par de nombreux établissements.

3- Eau

3-1 Réalisation d'un état des lieux précis de la consommation d'eau et mise en place d'indicateurs de suivi

Objectifs :

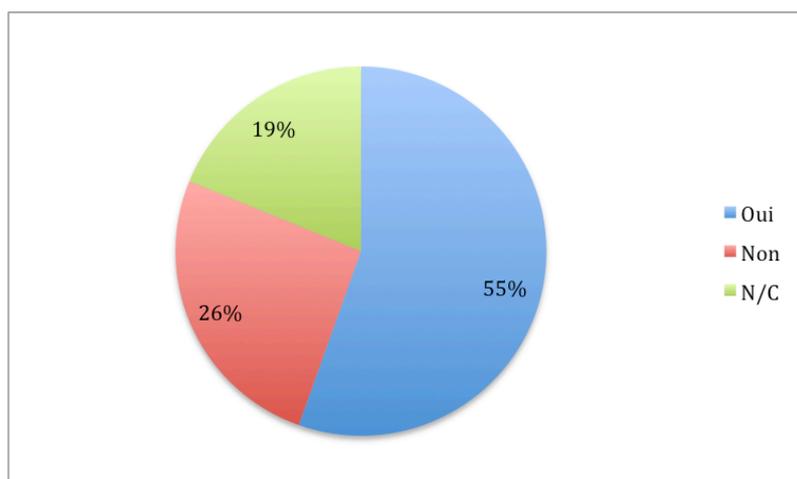
NC 50% 100%

Résultats du suivi de la consommation :

NC 54% 56%

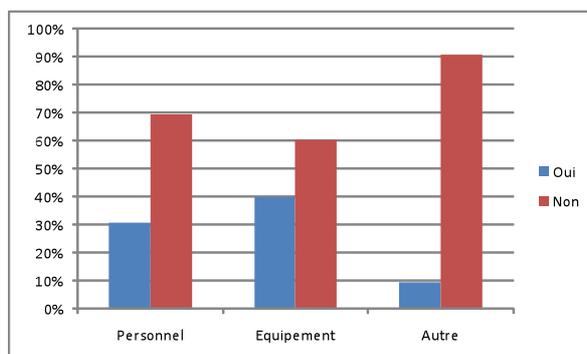
Les résultats concernant le suivi de la consommation d'eau sont en légère progression par rapport à 2010. L'objectif que 100 % des établissements répondants suivent leur consommation d'eau n'est pas atteint. L'eau reste donc un élément essentiel de sensibilisation des acteurs hospitaliers.

Avez-vous mis en place un suivi de votre consommation d'eau ?



3-2 Mise en place de politique de réduction de la consommation d'eau par information et sensibilisation du personnel

Objectifs :	25%	50%	75%
Résultats :	25%	35%	30%



Le Baromètre indique que 50 % des établissements ont mis en place une politique de réduction de la consommation, ce qui reste stable par rapport aux résultats 2010. Si on ne prend en compte que la sensibilisation du personnel comme moyen de réduire la consommation, c'est 30% des établissements qui sont concernés, soit 5 % de moins qu'en 2010.

Les résultats sont là encore en deçà des objectifs fixés par la convention pour 2011. Un effort doit être réalisé et la sensibilisation des différents acteurs accrus.

3-3 Installation d'équipements économiseurs d'eau

Objectifs :	38%	50%	75%
Résultats :	38%	34%	40%

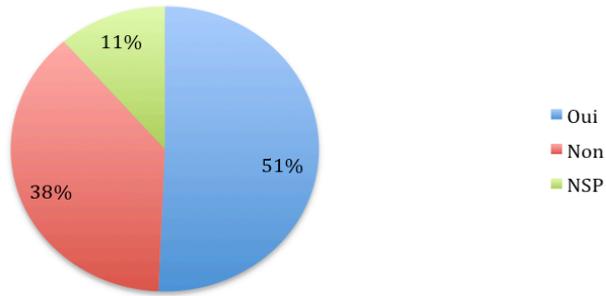
L'investissement dans des équipements économiseurs d'eau a augmenté en 2011 (+6 %). Mais l'augmentation sur les 3 années ne suit pas encore la courbe ambitieuse fixée dans la convention.

4- Energie

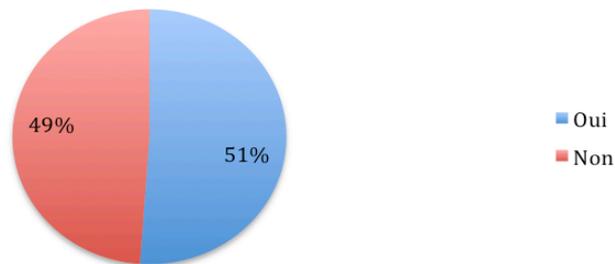
4-1 Mise en place d'indicateurs de suivi et d'actions de réduction de la consommation d'énergie

Objectifs :	54%	75%	100%
Résultats :	NC	48%	51%

Avez-vous mis en place un suivi de votre consommation d'énergie



Avez-vous défini des actions pour diminuer la consommation d'énergie ?

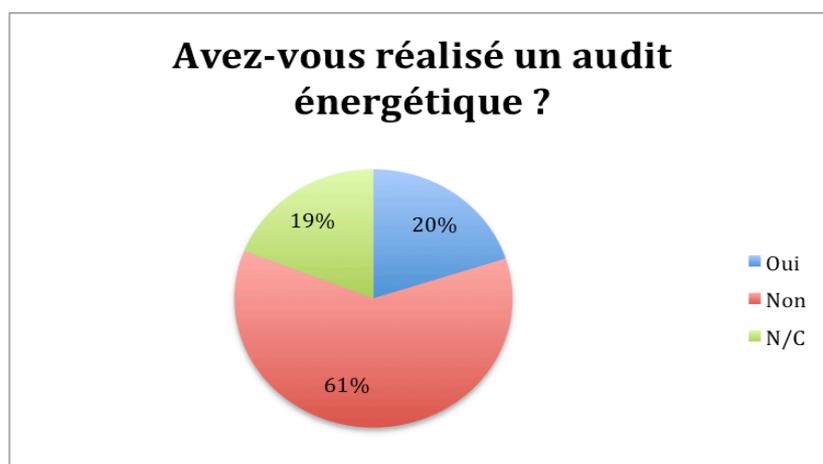
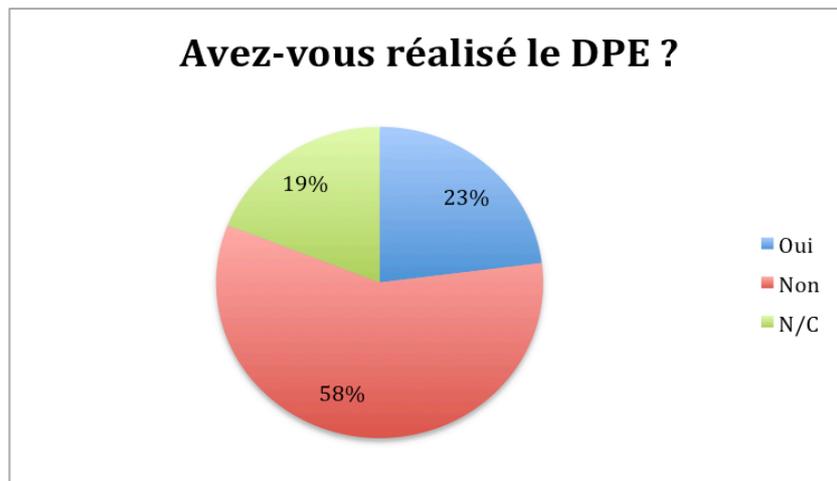


Plus de la moitié (51%) des établissements qui ont répondu au baromètre mettent en place un suivi des consommations d'énergie, ainsi que des actions permettant de les diminuer. Ces deux chiffres ont augmenté depuis 2010 (+3 points) montrant ainsi la prédominance de la question énergétique dans les démarches de développement durable et la recherche d'économies. Le levier énergétique est depuis l'origine le premier à avoir été abordé par les établissements et son actualité est toujours forte.

4-2 Réalisation de bilans et/ou audits énergétiques

Objectifs :	NC	30%	50%
Résultats :		28%	31%

31 % des établissements qui ont répondu au baromètre ont réalisé un diagnostic de performance énergétique et/ou un audit de mesure de la consommation énergétique. S'il est toujours en deçà des objectifs, ce chiffre est toutefois en progression. On note cependant que seuls 23% des établissements ont réalisé un DPE, mesure pourtant obligatoire.



5- Déchets

5-1 Tri sélectif des déchets recyclables

Objectifs :	90%	100%	100%
Résultats :	NC	76%	87%

La proportion d'établissements qui trient leurs déchets (quel que soit le nombre de filières et quel que soit le type de déchets) est en nette progression et concerne 87% des répondants.

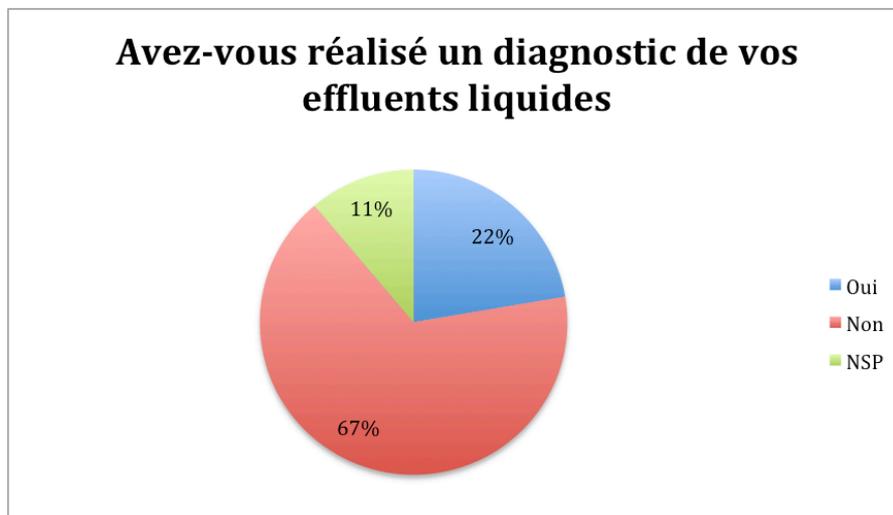
5-2 Mise en place d'au minimum 5 filières de tri et de valorisation (hors filières obligatoires) de déchets recyclables

Objectifs :	86%	100%	100%
Résultats :	86%	76%	75%

La proportion d'établissements qui mettent en place au moins 5 filières de tri et de valorisation des déchets est quasiment stable depuis 2010. Les déchets qui font le plus l'objet de collecte spécifique sont les DASRI (à 77%), les piles usagées (75%), le papier carton (69%), les consommables informatiques (66%), les huiles alimentaires (57%), les MNU (54%).

5-3 Réalisation d'un diagnostic de la gestion des effluents liquides

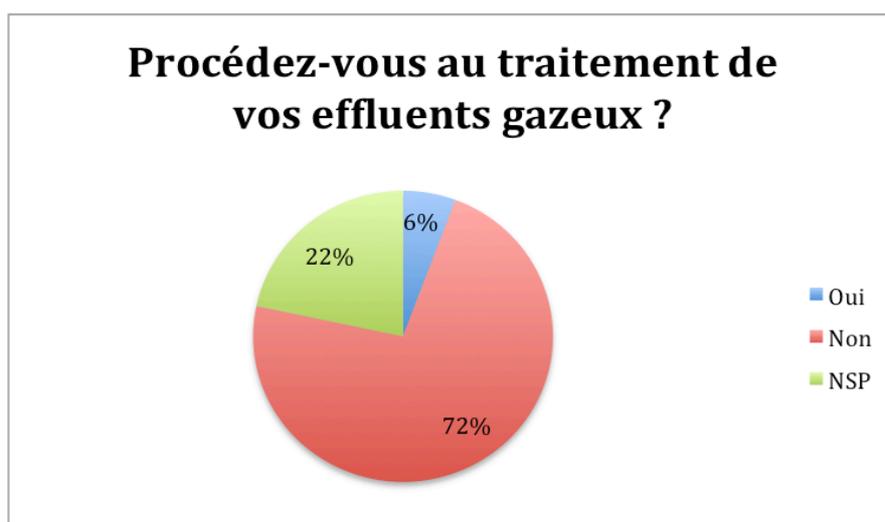
Objectifs :	NC	20%	50%
Résultats :	NC	17%	22%



La problématique des rejets dans l'eau commence à devenir centrale. Seuls 22% des établissements ont réalisé un diagnostic de leurs effluents, mais ce chiffre a augmenté de 5 points en un an, ce qui est encourageant. De plus, 24% des établissements déclarent procéder au traitement de leurs effluents liquides, chiffre en stagnation depuis 2010.

5-4 Traitement des effluents gazeux

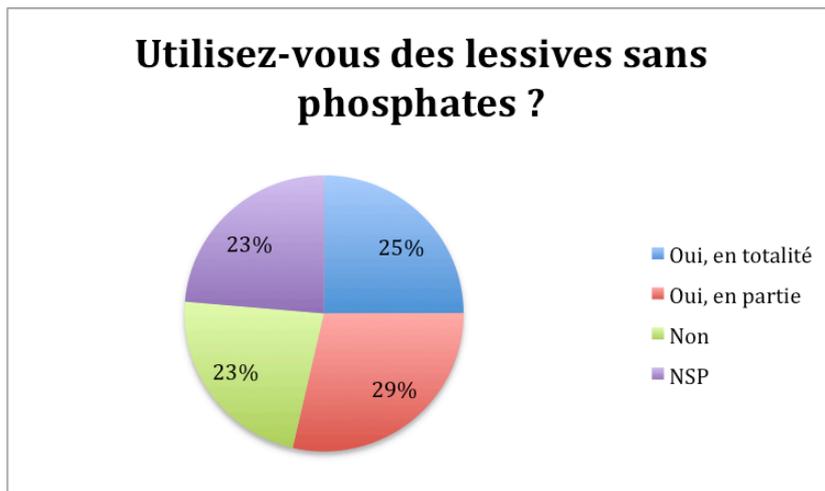
Objectifs :	NC	20%	40%
Résultats :	NC	8%	6%



Le traitement des effluents gazeux n'est effectué que par 6% des structures répondantes. C'est un domaine complexe, peu investi, et pas du tout abordable par les petites structures.

5-5 Utilisation de lessives sans phosphates

Objectifs :	NC	60%	100%
Résultats :	NC	48%	54%

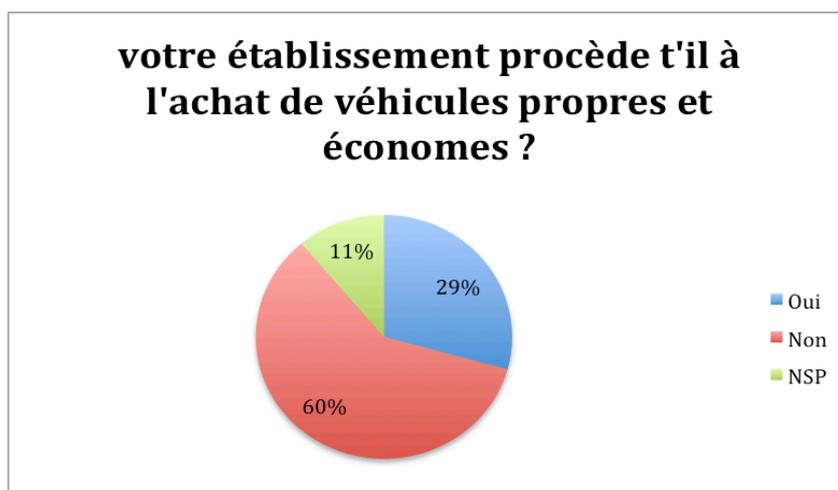


Le recours à des lessives sans phosphates est devenu majoritaire même si encore en deçà de la réglementation. L'externalisation des fonctions blanchisserie ne permet pas à tous les établissements de répondre avec précision à cette question.

6- Transports

6-1 Achat de véhicules propres et économes ou éligibles au bonus écologique

Objectifs :	27%	35%	40%
Résultats :	27%	27%	29%



L'achat de véhicules propres et économes augmente légèrement par rapport à 2010 et atteint 29% des répondants. Il faut prendre en compte, pour expliquer ce chiffre, le grand nombre de petits établissements qui ne possèdent pas de parc automobile important et dont le renouvellement est faible.

6-2 Mise en place d'un PDE

Objectifs :	17%	35%	60%
Résultats :	17%	13%	11%



La réalisation d'un PDE est le fait d'une petite minorité d'établissements. Là aussi, le nombre important de petites structures, souvent installées en milieu rural et donc très dépendantes de la voiture, explique en partie ce chiffre.

6-3 Part des agents conducteurs formés l'éco-conduite

Objectifs :	NC	25%	50%
Résultats :	NC	NC	NC

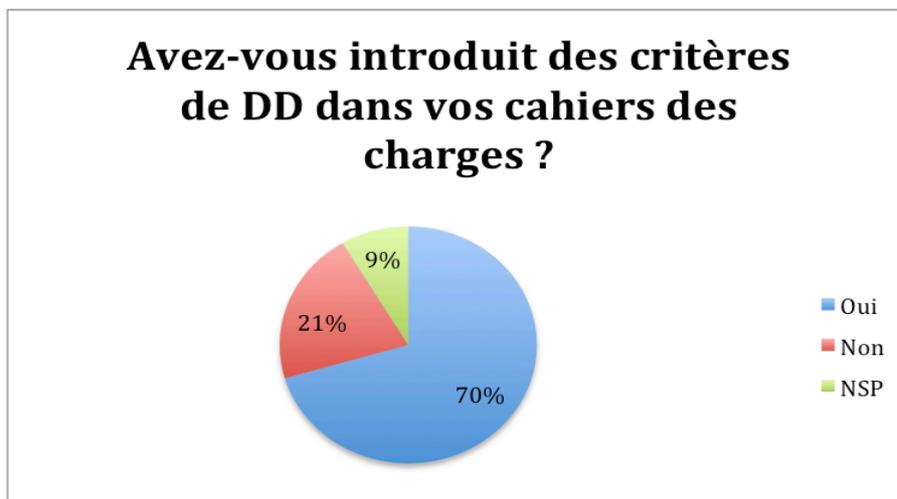
Le baromètre ne permet pas de connaître la part des agents formés à l'éco-conduite, mais uniquement le pourcentage d'établissements réalisant des formations : 7% en 2011 (et 22% en projet), contre 6 % en 2010 (et 17% en projet). Ces deux chiffres sont en légère progression, preuve que l'impact de la conduite commence à être bien perçu.



7- Politique d'achats

7-1 Intégration de critères de développement durable dans les appels d'offres

Objectifs :	59%	70%	100%
Résultats :	59%	58%	70%



Les établissements répondants au baromètre se placent de plus en plus dans une démarche d'achats responsables puisque pratiquement les $\frac{3}{4}$ de ces établissements introduisent des critères de développement durable dans les cahiers des charges de leurs achats de produits et services. Bien qu'il reste encore en-dessous des objectifs fixés, ce résultat est d'autant plus encourageant qu'il a fortement progressé entre 2010 et 2011 (+20 %).

7-2 Intégration de critères de développement durable à tous les niveaux de la procédure d'achat (définition des besoins, conditions d'exécution, présentation des candidatures, critères de choix)

Objectifs :	NC	50%	100%
Résultats :	NC	4%	1,3%

Très rares sont les établissements à avoir intégré des critères de DD à tous les niveaux de la procédure d'achat. C'est au niveau de la définition des besoins (46%), puis de l'offre (35%) et de la consultation (34%) que l'on a le plus de réponses positives. 46% des établissements ont intégré ces critères à au moins une étape du processus, ce chiffre est en baisse par rapport à 2010, il y en avait 50% l'an dernier. Cette tendance provient certainement du nombre de petits établissements dans l'échantillon, structures moins organisées pour modifier ou enrichir leurs appels d'offres.

7-3 Achats réalisés auprès du secteur protégé ou adapté

Objectifs :	NC	25%	50%
Résultats :	NC	52%	58%



Entre 2010 et 2011, la part des achats effectués auprès des secteurs protégés et adaptés a continué à progresser (+6 points) et se situe encore au delà des objectifs fixés par la Convention. Le recours aux ESAT et CAT est entré dans les habitudes de la plupart des établissements.

7-4 Mise en place d'une stratégie d'achat pour réduire les emballages sur les produits n'intervenant pas dans les actes de soins

Objectifs :	17%	60%	100%
Résultats :	17%	14%	24 %

Manifestement la limitation des emballages n'est pas encore une priorité pour les établissements. 67 % du panel ne l'intègrent pas dans la stratégie d'achat, ce qui est tout de même mieux qu'en 2010 (79%). L'aspect positif est que le taux a augmenté entre 2010 et 2011 et il dépasse désormais le taux de 2009. Malgré tout, il reste encore très loin des 100 % fixés par la convention.

On remarque sur les résultats précédents que la politique d'achats responsables et l'intégration des critères du développement durable est ancrée dans la grande majorité des établissements. Peut-être que la limitation des emballages n'est pas perçue comme un élément majeur des achats durables ? On peut aussi se demander si les fournisseurs permettent de mettre en place cette stratégie en proposant des conditionnements adaptés.

7-5 Formation des acheteurs aux achats éco responsables

Objectifs :	NC	60%	100%
Résultats :	NC	20%	24%

Seulement 24 % des acheteurs ont été formés aux achats écoresponsables. Ce chiffre est en progression par rapport à 2010 mais encore faible au regard des objectifs de la convention. Intégrer des critères de développement durable aux cahiers des charges des achats est un bon début mais il est important que les acheteurs soient formés aux achats écoresponsables pour faire les meilleurs choix et inciter les fournisseurs à proposer des produits et services répondant aux critères du développement durable.

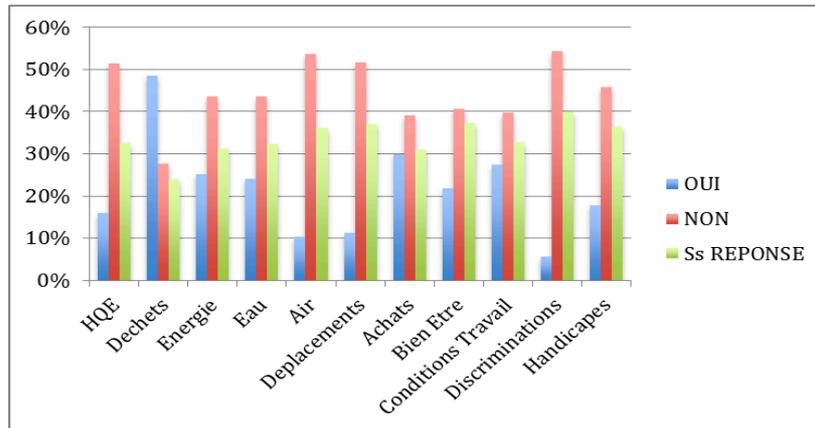
8- Communication-RH

8-1 Formation des agents aux enjeux du développement durable, aux nouveaux comportements pour atteindre les objectifs de la stratégie de l'établissement en matière de développement durable

Objectifs :	NC	50%	100%
Résultats :	NC	77%	86,4% (à au moins 1 des formations citées dans le baromètre)

Plus de 86% des établissements ont formé leur personnel à au moins 1 des thèmes proposés dans le baromètre. Si l'objectif de 100% de formation n'est pas atteint, ce chiffre est toutefois en forte progression, signe que les établissements ont bien compris que le levier du changement se situe avant tout au niveau des comportements individuels et passe donc par de la formation.

Parmi les thématiques les plus souvent abordées on trouve la gestion des déchets (près de 50% des établissements), les achats, les conditions de travail, la gestion de l'énergie et de l'eau.



8-2 Le développement durable est une thématique de la communication interne

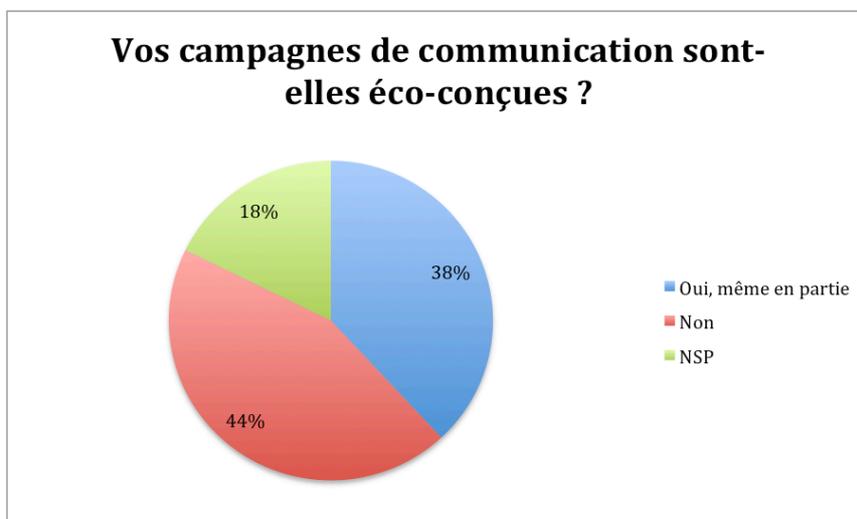
Objectifs :	43%	75%	100%
Résultats :	43%	71%	74%



La thématique du développement durable est abordée par 74 % des établissements dans leur communication interne, contre 71 % en 2010. Cette augmentation montre l'intérêt porté par les acteurs à la problématique du développement durable et la prise en compte de plus en plus forte de la courroie de transmission qu'est le personnel dans la réussite des démarches. Les patients et résidents (35%) et surtout les visiteurs (22%) sont des cibles peu prioritaires en termes de communication sur le développement durable.

8-3 Eco-conception des actions de communication

Objectifs :	NC	50%	100%
Résultats :	NC	30%	38%



L'éco-conception des actions de communication semble rentrer dans les pratiques des établissements et cette réponse affiche une certaine progression depuis 2010 pour passer de 30 à 38%. Cependant, on est encore loin de l'objectif à 100%.

Un événement



En partenariat



Avec le soutien

